



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 OCTOBRE 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

### DÉLIBÉRATIONS :

#### N° 2024-31 : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE - APPROUVÉE

Le conseil communal doit désigner un correspondant défense suite au départ du précédent. Les correspondants défense sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires dans leur commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armées-Nation. Ils relaient les informations relatives à ces questions auprès du Conseil municipal et des habitants de leur commune.

La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes :

- la politique de défense ;
- le parcours citoyens ;
- la mémoire et le patrimoine.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité M. Pascal Ligonnière comme correspondant défense.

### Questions diverses

#### **Avancée de la révision du PLU**

Les prochaines réunions avec l'agence SCALE sont les suivantes :

- Réunion de travail en commun le mardi 12 novembre à 10 h
- Réunion du conseil municipal (délibération du PADD) le mardi 19 novembre à 20h30
- Réunion des personnes publiques associées le lundi 2 décembre à 15h
- Réunion publique le lundi 2 décembre 18h30

#### **- Cérémonie du 11 novembre 2024**

Préparation de la cérémonie.

#### **- Règlement du cimetière**

Un règlement du cimetière va être mis en place pour permettre à chacun de connaître ses droits et obligations dans ce lieu.

#### **- Mise en disponibilité d'un agent**

Un agent a demandé sa mise en disponibilité à partir du 14 décembre 2024.

La maire,

Martine TARTARIN